



41090 - Comment purifier la souillure du chien

question

Comment traiter une impureté d'origine canine? Faut-il laver 7 fois l'endroit touché ou une seule fois suffit ?

la réponse favorite

Louange à Allah.

L'imam Muslim (279) a rapporté d'après Abou Houreïra (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « La purification d'un récipient dans lequel le chien a léché, est qu'on le lave sept fois dont la première avec de la terre. »

L'imam Muslim (280) rapporte encore d'après Abdallah ibn Al-Moughaffal (Qu'Allah soit satisfait de lui) que le Messager d'Allah (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) a dit : « Quand un chien lèche le contenu d'un récipient, lavez-le sept fois et la huitième fois frottez-le avec de la terre. »

Dans ces deux hadiths, le Prophète (Bénédiction et salut d'Allah soient sur lui) explique clairement comment purifier ce qui a été souillé par le chien (par sa salive) : il faut laver le récipient sept fois dont l'une d'elle en utilisant de la terre. Le lavage et l'usage de la terre sont tous les deux obligatoires.

L'imam Ibn Qoudama (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit dans *Al-Moughni* (1/73) : « Aucune divergence d'opinions n'existe au sein de l'école [hanbalite] sur la nécessité de laver l'impureté [de la salive] du chien sept fois dont l'une d'elle en utilisant de la terre. C'est aussi l'avis de l'imam Ach-Chafi'i. »

L'imam An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit dans *Al-Madjmou'* (2/598) : « Une divergence d'opinions oppose les ulémas à propos du chien qui lèche le contenu d'un



réipient. Selon notre école, le contenu devient impur et on doit laver le réipient sept fois dont l'une d'elles en utilisant de la terre, selon l'avis de la majorité des ulémas. L'imam Ibn Al-Moundhir (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a rapporté l'obligation du lavage sept fois d'après Ibn Abbas, 'Ourwa ibn Az-Zoubeïr (Qu'Allah soit satisfait d'eux), Tawous, 'Amr ibn Dinar, Malek, Al-Awza'i, Ahmed, Ishaq, Abou 'Oubeïd et Abou Thawr (Puisse Allah leur accorder Sa miséricorde). Et C'est aussi mon avis. »

Cheikh Ibn Outheïmine (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit : « Si l'impureté du chien (salive) n'est pas sur le sol, la purification de l'endroit touché se fait par son lavage sept fois dont une fois avec de la terre. » *Madjmou' Fatawa Ibn Outheïmine* (11/245).

Il est préférable que le premier lavage se fait avec de la terre, mais si la terre est utilisée dans un lavage autre que le premier, le but est atteint et le réipient est purifié.

L'imam An-Nawawi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) a dit dans *Al-Madjmou'* (2/598) : « En somme, il est recommandé d'utiliser la terre au premier lavage. Si cela n'est pas fait, il est préférable de l'utiliser avant le dernier lavage. Mais si on l'utilise au dernier lavage, cela est permis. Et il est rapporté dans des hadiths authentiques : "sept fois", et dans un autre hadith : "sept fois, la première avec de la terre", et dans un autre encore : "la dernière" à la place de "la première", et dans un autre : "sept fois, la septième avec de la terre", et dans un autre : "sept fois, et frottez-le, la huitième avec de la terre". L'imam Al-Baïhaqi (Puisse Allah lui accorder Sa miséricorde) et d'autres ont rapporté toutes ces versions du hadith, et cela indique que la spécification du premier ou d'un autre lavage n'est pas une condition obligatoire, mais qu'il suffit d'en faire un lavage avec de la terre. »

L'usage de la terre dans le lavage se fait de plusieurs manières :

- Laver le réipient avec de l'eau avant de le poudrer avec de la terre.
- Poudrer le réipient avec de la terre puis déverser de l'eau dessus ;
- Mélanger de la terre avec l'eau puis frotter le réipient avec, selon l'avis de Cheikh Ibn



Outheïmine expliqué dans *Charh Boulough Al-Maram*, hadith N°14.

Et Allah, le Très-Haut, sait mieux.